



AVIS DE COURSE



Régate « L'Interclubs » – Grade : 5B

Dimanche 22 Mai 2022

Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der
Lac du Der Port de Nuisement

Préambule : Cette régata compte pour le Challenge du Lac 2022

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2022, sauf modification par les règles du 1.6 ci-après,
- 1.5 Le règlement du Challenge du Lac 2022,
- 1.6 Les règles de course de la classe « Osiris Habitable » du Lac du Der, sauf modification par les instructions de course,
- 1.7 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.8 Le présent Avis de Course,
- 1.9 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.10 Les annexes aux Instructions de course,

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, monocoques, de la catégorie **OSIRIS HABITABLE 2022**, des groupes A, B, C, D, L, Q, R et micro avec le certificat de jauge ou de conformité.
- 2.2 Les bateaux admissibles pourront s'inscrire le matin de la régata, sur place à partir de **8h30** en complétant le formulaire fourni, accompagné des frais d'inscription requis.
- 2.3 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence F.F.Voile valide portant l'inscription « **Compétition** » ou fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **10€00** pour toutes les classes.

4. PROGRAMME

- 4.1 Inscriptions : dimanche **22 Mai 2022** de **8h30** à **9h45**.
- 4.2 Jauge et contrôles : à discrétion du Comité de Course et du Jury.
- 4.3 Heure du signal d'avertissement de la première course : **10h00**.
- 4.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **14h00**.
- 4.5 Proclamation des résultats : dès que possible vers **16h30**.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

6. LES PARCOURS

Les parcours seront de type mixte : construit(s) et/ou côtier(s).

7. CLASSEMENT

- 7.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 7.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps avec application du CVL.
- 7.3 Les classements seront établis par Club.
 - Le classement des clubs s'effectuera par extraction du classement général.
 - Cumul des points des **4** meilleurs skippers de chaque Club

8. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

9. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

- En participant à cette épreuve, le concurrent autorise l'autorité organisatrice de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos de la régata « L'Interclubs ».

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :